



COMMUNE DE CORNAS

1 Place de l'Eglise

07130 CORNAS

Tel : 04-75-81-81-65

Courriel : mairie@cornas.fr

DEMANDE D'AUTORISATION D'OUVRIR UN DÉBIT TEMPORAIRE DE BOISSONS

Monsieur le Maire,

Je soussigné Mr GUIGNARD Robert en qualité de Président du Club LES JOURS HEUREUX de CORNAS, domicilié 2, Rue des Mimosas 07130 CORNAS.

Ai l'honneur de solliciter de votre bienveillance l'autorisation d'établir un débit de boissons temporaire de 2^{ème} catégorie.

À la salle des fêtes de CORNAS

Le dimanche 15 février 2026

À l'occasion du Concours de belote des JOURS HEUREUX

Le 30/01/2026

Signature

ARRÊTÉ DU MAIRE N°2026-14

Le Maire de la commune de CORNAS,

Vu l'article L. 2122-28 du Code général des collectivités territoriales,

Vu les articles L. 3334-1 et L. 3334-2 du Code de la santé publique,

Vu la demande ci-dessus,

ARRÊTE :

Article unique

Mr GUIGNARD est autorisé à ouvrir un débit exceptionnel et temporaire de boissons de 2^{ème} catégorie le dimanche 15 février 2026 à l'occasion du Concours de belote des JOURS HEUREUX de 10h00 à 20h00.

À charge pour lui de se conformer à toutes les prescriptions locales et réglementaires relatives à la tenue et à la police des débits de boissons.

Fait à Cornas, le 30/01/2026

Le Maire, Stéphane LAFAGE

